

## Conseil de Quartier Centre ville Mardi 25 août 2009

M. le Maire précise que cette première réunion des quartiers visera deux objectifs :  
- répondre aux demandes, remarques, sujétions pour le quartier.  
- informer sur la consultation de la population du 4 octobre prochain.

### I) Consultation du 4 octobre prochain sur la question suivante : **Pour notre agglomération, êtes-vous favorable, oui ou non, à la création d'une Commune rassemblée Autun-Saint Pantaléon ?**

M. le Maire donne des explications :

Il faut sortir de ce cycle qui a duré plus de 25 ans qui donne une image mitigée à l'extérieur d'Autun.

Des études ont été faites, suite aux investissements importants faits sur St-Pantaléon, la fiscalité augmenterait de 170% sur 4 ans pour St-Pantaléon. Autun connaîtrait également une hausse à partir de la 3<sup>ème</sup> année.

Tous les équipements sont imbriqués entre les deux communes.

Le statut actuel est mauvais, une partie des électeurs n'accède pas à la citoyenneté, n'ayant pas la majorité.

Tous les électeurs doivent être informés.

Avec la création d'une commune rassemblée Autun St-Pantaléon, et en maintenant une mairie annexe et une maison des services publiques à St-Pantaléon, l'économie serait de l'ordre de 700000€.

Le Préfet a confirmé que cette consultation était légale. C'est un avis qui permettra de lancer une procédure.

L'association ACOR se présente : association apolitique dont l'objectif est d'informer sur les risques de la défusion. Ses membres sont prêts à répondre à toutes les questions.

### II) Points divers

M. le Maire donne quelques informations :

- les feux d'artifices du 1<sup>er</sup> septembre sont décalés au 12 septembre à l'occasion du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération : un spectacle pyrotechnique se déroulera devant l'Hôtel de Ville.
- Le lancement des travaux de la caserne des pompiers est prévu très prochainement.
- La remise des clés de la nouvelle gendarmerie également.

- Dans le cadre du PRU, l'inauguration des bâtiments 53-54, récemment rénovés, se déroulera en présence de nombreuses personnalités.
- Il est à noter un bon retour des animations de l'été.
- En 2010, une étude pour la rénovation de la place du Champ-de-Mars va être lancée. Elle inclura également les rues piétonnes et l'extrémité de la rue de l'Arquebuse et de l'Arbalète.
- La révision du secteur sauvegardé va se terminer prochainement. Le plan actuel date de 1981. Cela permettra d'avoir une base actualisée pour les travaux.
- Un fascicule rappelant les obligations des riverains va sortir à l'automne (notamment pour l'entretien du trottoir devant sa propriété).
- Une charte du développement urbain va être définie afin de maintenir une homogénéité, une harmonie lors des divers travaux de réfection de rues. Il faut chercher la simplicité.
- Bornes du sentier lumineux : les bornes volées vont être remplacées. Leur fixation et emplacement vont être revu.

Remarques diverses :

Problème de traçage sur la voie, rue du Vieux-Collège, au droit de l'imprimerie Marcellin.

L'amicale du Centre-Ville, qui est très active, notamment auprès des anciens (498), manque de bénévoles et ne pourra bientôt plus maintenir ses activités.

Il persiste encore des incohérences entre la navette Autun/Gare TGV et les horaires des trains. M. le Maire souhaite qu'un courrier soit adressé au président du Conseil Général à ce sujet.

Les riverains sortent les poubelles sur le trottoir longtemps avant le ramassage, ce qui ne donne pas une belle image de la ville, notamment le week-end. M. le Maire indique que la CCA, par l'intermédiaire de l'ambassadrice du tri, va mener une action.

A voir un problème de déplacement de poubelles au niveau du cabinet de M. Cauchy, kinésithérapeute.

Revoir le nettoyage en profondeur du Passage Couvert.

De la même façon, programmer le nettoyage des trottoirs rue du Châtelet, rue de la Caisse d'Épargne, petite et grande rue Marchaux.

Pourquoi les rues piétonnes ne sont-elles plus nettoyées au jet chaque semaine ?

Certains trottoirs sont particulièrement abîmés, avenue du Morvan, rue du Châtelet. M. le Maire précise que les divers gestionnaires de réseaux doivent intervenir fréquemment (remplacement des canalisations en plomb ou en fonte cassante pour EDF et GDF. Développement du chauffage urbain), ce qui pose de gros problèmes.

La poubelle face au salon de coiffure Iséal, rue piétonne, est cassée.

Une borne est à remettre en place rue de l'Arbalète, au niveau de la boulangerie.

Il faut refaire une action pour les commerçants du marché qui ne nettoient pas leur emplacement.

M. le Maire termine la réunion en rappelant la réunion publique du 30 septembre à 20H00 à la petite salle de l'Hexagone.